

Paris, le 4 octobre 2023

L'évaluation de la recherche à l'heure des défis environnementaux

Lettre à l'intention de la Direction du CNRS, adressée par le Groupe de travail « Sobriété et Recherche » de la réunion des secrétaires scientifiques des Sections et Commissions interdisciplinaires du Comité national (SSC), après concertation avec la Conférence des présidents du Comité national (CPCN)

Les défis environnementaux et énergétiques nécessitent d'enclencher un changement des pratiques et des usages de la recherche, ainsi que de son évaluation. C'est une responsabilité éthique des chercheur.ses et des instances d'évaluation soulignée dans le rapport du comité éthique de la recherche (COMETS) « Intégrer les enjeux environnementaux à la conduite de la recherche – Une responsabilité éthique » (n°2022-43), approuvé le 5 décembre 2022.

En conséquence, les secrétaires scientifiques et représentants des Sections du CNRS se sont réunis au sein d'un groupe de travail « Sobriété et Recherche » afin d'établir collégialement une première liste de recommandations pour l'évaluation et l'accompagnement du personnel de la recherche. Ce texte a été présenté à la CPCN, qui en approuve les grandes lignes.

Ces premières recommandations sont les suivantes :

Recommandations pour les évaluations, promotions et recrutements du personnel de la recherche

1. L'évaluation de l'activité des chercheur.ses étant désormais fondée sur la qualité des productions et non sur leur quantité, une attention particulière doit être portée par les instances d'évaluation au nombre de participations et organisations à des conférences à haut impact carbone. Chaque Section pourrait être amenée à recommander un nombre maximal sur les 5 ans soumis à l'évaluation. Cette recommandation pourrait à terme être prise en compte dans les canevas des dossiers soumis à évaluation.
2. Les Sections du CoNRS pourraient inciter les collègues chercheur.ses, via les critères d'évaluation qu'elles adoptent et affichent, à valoriser le travail effectué sur ces enjeux (exemples : aide au calcul du bilan carbone de l'unité, correspondant éco-responsable, plus généralement d'aide à la restructuration de la recherche, lancement d'une réflexion collective sur l'impact des enjeux environnementaux sur les recherches menées dans l'unité, etc.)
3. Les Sections devraient être libres de se réunir en distanciel lorsque la durée prévue des réunions est inférieure à une demi-journée.
4. Enfin, de nombreux jeunes développent des recherches remarquables sur les enjeux de la transition écologique. Le CNRS est encouragé à favoriser ce type de profil avec les moyens dont il dispose dans le cadre du concours (coloriage thématique...), notamment en lien avec les Commissions interdisciplinaires concernées (CID 52/53/55).

Recommandations pour l'accompagnement des mobilités thématiques du personnel de la recherche et des laboratoires :

1. Inciter les Sections à favoriser les mobilités thématiques vers des sujets reliés à la transition écologique. A cette fin,
 - tenir compte, comme pour toute réorientation, des possibles retards de publication ou diminution temporaire de la visibilité internationale,
 - demander un rapport à un expert d'une Section pertinente, capable d'évaluer l'activité, et l'autoriser à ne se prononcer que sur ces dossiers-là, c'est-à-dire sans obligation de participer à toute l'évaluation,
 - reconnaître les recherches appliquées qui visent à répondre à des enjeux environnementaux, notamment celles menées en collaboration avec des acteurs de la transition écologique, par exemple les acteurs associatifs.
2. Les mobilités thématiques devraient bénéficier des moyens alloués à la formation continue, y compris pour l'organisation et la participation à des conférences.
3. Les CID devraient avoir la possibilité de promouvoir (CRHC ou DR1) des collègues ayant développé une activité de recherche sur ces thématiques, qui ne serait que peu ou pas reconnue par leur Section disciplinaire (cas en particulier des CID 52/53/55).
4. Le CNRS a des médailles, des prix de l'Innovation, de la Médiation... Pourquoi pas un prix de la Transition écologique ?
5. Réfléchir à une structuration à plus long terme des activités de recherche sur la mutation écologique, à adapter selon les contextes locaux :
 - création de laboratoires interdisciplinaires et ouverts sur la société
 - fédération entre laboratoires disciplinaires
 - faciliter la mise en réseau des chercheurs travaillant sur ces thématiques.

Responsables du groupe de travail « Sobriété et Recherche »

Cécile DELACOUR, secrétaire scientifique de la Section 05 (INP)

Pablo JENSEN, secrétaire scientifique de la CID53 (INSHS)

Membres du groupe de travail « Sobriété et Recherche » :

Grevy STEPHANE, secrétaire scientifique de la Section 01 (IN2P3)

Guillaume ROUX, membre de la Section 02 (INP)

Celine ROUX-BYL, membre de la Section 03 (INP)

Sébastien CUEFF, secrétaire scientifique de la Section 08 (INSIS)

Juliette CAYER-BARRIOZ, membre de la Section 09 (INSIS)

Tatiana ITINA, secrétaire scientifique de la CPCN, coordinatrice des secrétaires scientifiques de la SSC et secrétaire scientifique de la Section 10 (INSIS)

Frédéric LEFEVRE, membre de la Section 10 (INSIS) et de la CID52

Sophie GUILLAUME, membre de la Section 11 (INC)

Catherine LADAVIERE, membre de la Section 11 (INC)

Alba MARCELLAN, membre de la Section 11 (INC)

Laurence RAMOS, membre de la Section 11 (INC)

Frederic RESTAGNO, membre de la Section 11 (INC)

Philippe DAUBAN, membre de la Section 12 (INC)

Camelia GHIMBEU, membre de la Section 15 (INC)

Luigi TIBALDO, membre de la Section 17 (INSU)

Julien AUBERT, membre de la Section 18 (INSU)

Melina MACOUIN, membre de la Section 18 (INSU)

Emilie MONTEBAULT-SEVIN, membre de la Section 22 (INSB)

Virginie CALLOT, membre de la Section 28 (INSIS)

Antoine GROSS, membre de la Section 28 (INSB)

Guila GANEM, membre de la Section 29 (INEE)

Gilles BERILLON, secrétaire scientifique Section 31 (INEE)
Véronique ZECH, membre de la Section 31 (INEE)
Alain BADIE, membre de la Section 32 (INSHS)
Marlène HELIAS-BARON, membre de la Section 32 (INSHS)
Richard WALTE, membre de la Section 35 (INSHS)
Sara AGUITON, membre de la Section 40 (INSHS)
Vincent DAUBIN, membre de la CID51 (INSB)
Christophe CASSEN, membre de la CID55
Bernard DUSSOUBS, membre de la CID55

Invité.es permanent.es au groupe de travail « Sobriété et Recherche » :

Francesca GRASSIA, secrétaire générale du Comité National de la Recherche Scientifique,
Claudine CREPIN-GILBERT, présidente et Delphine DEBARRE, membre du Conseil Scientifique
de l'Institut de Physique (CSI-INP), et Andre ESTEVEZ-TORRES correspondant Labo1.5

Destinataires :

- Monsieur Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS
- Monsieur Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS
- Monsieur Christophe COUDROY, directeur général délégué aux ressources du CNRS
- Mesdames les directrices et messieurs les directeurs des Instituts
- Mesdames les directrices et messieurs les directeurs adjoints des Instituts
- Madame Christine ASSAIANTE, porte-parole de la Coordination des responsables des instances du CoNRS (C3N)
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Sections et CID du Comité national

Copie :

- Monsieur Fabien JOBARD, président de la CPCN